

ABONNEMENTS

LES ABONNEMENTS datent des 1er et 16 de chaque mois et se paient d'avance. LOT ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES. Trois mois 5 fr. Six mois 9 fr. Un an 16 fr. AUTRES DÉPARTEMENTS. Trois mois 6 fr. Six mois 11 fr. Un an 20 fr.

JOURNAL DU LOT

POLITIQUE, LITTÉRAIRE, AGRICOLE ET COMMERCIAL. Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

INSERTIONS

LES INSERTIONS sont reçues au Bureau du Journal du Lot et se paient d'avance. Annonces 25 c. la ligne. Réclames 50 c.

BUREAUX

A CAHORS, IMPRIMERIE DE A. LAYTOU, RUE DU LYCÉE.

M. Havas, rue J.-J. Rousseau, 3. MM. Lafitte et Co, place de la Bourse 8, sont seuls chargés, à Paris de recevoir les annonces pour le Journal du Lot

L'acceptation du 1er numéro qui suit un abonnement fini est considérée comme un réabonnement. Avis de renvoyer ce numéro, quand on voudra se désabonner

La publication des Annonces Judiciaires et Légales est libre dans tous les Journaux du département.

Chemin de fer d'Orléans. — Service d'Été.

Table of train schedules and prices for the Chemin de fer d'Orléans. It includes sections for Cahors to Libos, Libos to Cahors, Cahors to Montauban & vice-versa, and Cahors to Paris, with columns for departure times and fares.

Cahors, le 17 Janvier 1871

GOUVERNEMENT DE LA DÉFENSE NATIONALE

PROTESTATION

Nous dénonçons aux cabinets européens, à l'opinion publique du monde le traitement que l'armée prussienne ne craint pas d'infliger à la ville de Paris. Voici quatre mois bientôt qu'elle investit cette grande capitale et tient captifs ses deux millions quatre cent mille habitants.

Depuis quatre jours cette violence est en cours d'exécution. La nuit dernière, plus de deux mille bombes ont accablé les quartiers de Montrouge, de Grenelle, d'Auteuil, de Passy, de Saint Jacques et de Saint-Germain.

Ces victimes innocentes sont nombreuses et nul moyen ne leur a été donné de se garantir contre cette agression inattendue. Les lois de la morale le condamnent hautement.

Les règles militaires sont conformes à ces grands principes de l'humanité: « Il est d'usage, dit l'auteur le plus accrédité en pareille matière, que l'assiégeant annonce, lorsque cela lui est possible, son intention de bombarder la place, afin que les non combattants et spécialement les femmes et les enfants puissent s'éloigner et pourvoir à leur sûreté. »

Le commentateur de ce texte ajoute: « Cet usage se rattache aux lois de la guerre, qui est une lutte entre deux Etats et non entre des particuliers. User autant de ménagements que possible envers ces derniers, tel est le caractère distinctif de la guerre civilisée. Aussi, pour protéger les grands centres de population contre les dangers de la guerre, on les déclare le

plus souvent villes ouvertes. Même s'il s'agit de places fortes, l'humanité exige que les habitants soient prévenus du moment de l'ouverture du feu, toutes les fois que les opérations militaires le permettent. »

Ici le doute n'est pas possible. Le bombardement infligé à Paris n'est pas le préliminaire d'une action militaire; il est une dévastation froidement méditée, systématiquement accomplie, et n'ayant d'autre but que de jeter l'épouvante dans la population civile, au moyen de l'incendie et du meurtre.

Le Gouvernement de la Défense nationale proteste hautement, en face du monde civilisé contre cet acte d'inutile barbarie, et s'associe de cœur au sentiment de la population indignée, qui, loin de se laisser abattre par cette violence, y puise une nouvelle force pour combattre et repousser la honte de l'invasion étrangère.

Signés: Jules Favre, Emmanuel Arago, Jules Ferry, Garnier-Pagès, E. Pelletan, E. Picard, Jules Simon.

Les membres de la délégation du Gouvernement de la Défense nationale établis à Bordeaux, déclarent s'associer à la protestation solennelle contre le bombardement de Paris, signée par leurs collègues.

Signés: Ad. Crémieux, Glais-Bizoin, L. Fourichon, Léon Gambetta.

Pour copie conforme: Le Préfet du Lot, E. BÉRAL.

Proclamation du général Trochu.

« Une trame abominable dont les fils sont entre les mains de la justice tend à accréditer dans Paris le bruit que des officiers généraux et autres sont ou vont être arrêtés, pour avoir livré à l'ennemi le secret des opérations militaires. »

« Le gouverneur s'est ému de cette indignité, et il déclare ici que c'est lui qu'on atteint dans la personne des plus dévoués collaborateurs qu'il ait eus pendant le cours de ces quatre mois d'efforts et d'épreuves. »

« Entre les divers moyens qui ont eu quelquefois pour but et toujours pour effet de compromettre les intérêts sacrés de la défense, celui-ci est le plus dangereux. »

« Il jette le doute dans les esprits, le trouble dans les consciences, et peut décourager les dévouements les plus éprouvés. Je signale ces manœuvres à l'indignation des honnêtes gens; je montre les périls où elles nous mènent à ceux qui vont répétant, sans réflexion, de si absurdes accusations, et j'en flétris les auteurs. »

« J'interviens personnellement, moins que j'ai le devoir de protéger l'honneur de ceux qui, sous mes yeux, se consacrent avec le plus loyal désintéressement au service du pays, que parce que j'aime la vérité et que je hais l'injustice. »

« Général Trochu. »

Autre proclamation du général Trochu.

« Au moment où l'ennemi redouble ses efforts d'intimidation, on cherche à égarer les citoyens de Paris par la tromperie et la colonnie. On exploite contre la défense nos souffrances et nos sacrifices. »

« Rien ne fera tomber nos armes de nos mains. Courage, confiance et patriotisme ! Le gouverneur de Paris, ne capitulera pas ! »

BULLETIN OFFICIEL DE LA GUERRE

Général Chanzy à Guerre.

13 janvier, soir.

Je suis reconnaissant au Gouvernement de la confiance qu'il me témoigne; je la justifierai.

L'armée sera installée dès demain dans une ligne de défense; elle s'y reconstituera.

Le 21e corps, après avoir combattu hier, toute la journée contre trois divisions du grand-duc de Mecklembourg, a pu opérer sa retraite en très bon ordre et passer la Sarthe sur les ponts de Montbrizon, la Guêrche et Beaumont.

D'après les renseignements recueillis, l'ennemi aurait beaucoup souffert, dans les trois dernières journées.

De notre côté, nous avons eu des pertes sérieuses.

Bordeaux, 14 janvier.

Une dépêche de Laval, du 13, porte que le 21e corps d'armée a combattu avec une grande énergie contre les trois divisions du duc de Mecklembourg.

La conduite de son général Jaurès ne saurait être trop louée.

L'ennemi a beaucoup souffert dans ces trois dernières journées.

Général Chanzy à Guerre.

Bordeaux, 15 janvier.

Les têtes de colonnes ennemies ont paru ce soir, par les routes aboutissant sur nos positions. Il y a eu engagement entre les avant-gardes prussiennes et les éclaireurs Algériens. On s'est battu ce soir avec une colonne assez forte. Je m'attends à être attaqué demain sur plusieurs points, mes dispositions sont prises. Je vous envoie par télégraphe copie d'un ordre à l'armée.

ORDRE DU JOUR.

Voici l'ordre du jour que le général Chanzy vient d'adresser à son armée :

Après les combats heureux dans la vallée de l'Huissin sur les deux rives du Loir et jusque sous Vendôme. Après un succès le onze, autour du Mans, en résistant, sur toutes nos positions, au principal effort des forces ennemies commandées par le prince Frédéric-Charles et le duc de Mecklembourg, des défaites honteuses, une panique inexplicable ont amené dans certaines parties l'abandon de positions importantes, compromettant la sûreté de tous. Un effort énergique n'a pas été tenté malgré des ordres immédiatement donnés et il fallait abandonner le Mans.

La France a les yeux sur la 2e armée, il ne faut pas d'hésitation; la saison est ri-

goureuse, la fatigue est grande, les privations sont de tous les instants; mais le pays souffre, et lorsque un effort suprême peut le sauver, nul n'hésitera. Sachez bien d'ailleurs que, pour vous-mêmes, le salut est dans la résistance et non dans la retraite. L'ennemi va se présenter sur nos positions; il faut l'y recevoir vigoureusement et l'user. Serrez-vous autour de vos chefs et prouvez que vous êtes toujours les soldats de Coulmiers, de Villepion, de Gosnes et de Vendôme.

Pour copie : LAURIER.

Nevers, 15 janvier.

Général Lecoq à Bordeaux.

Le mouvement annoncé par dépêches du 13 janvier a complètement réussi; pour la 3e fois je viens de déloger les Prussiens de Gien qui est complètement évacué; deux de nos bataillons y sont entrés, le reste y entrera demain. Toutes les colonnes ennemies sont en retraite sur Montargis et Orléans. Les Prussiens ont perdu beaucoup plus de monde que nous. Plusieurs officiers prussiens ont été tués, entr'autres le colonel baron Vander-Hope.

Pour copie : LAURIER.

Bordeaux, le 16 janvier.

Intérieur à Prêts.

Hier, l'armée du général Bourbaki s'est battue toute la journée; elle a occupé Montbéliard sans le château, Vyons, Tavey, Byans, Coisevaux, Couthenans et Chagey. Une partie de l'armée du général Chanzy a été de nouveau attaquée hier, de la manière la plus pressante; le 21e corps a bien tenu et même fait des prisonniers; le 16e corps a soutenu une lutte acharnée; l'amiral Jauréguiberry a eu un cheval tué sous lui et un chef d'état-major tué à ses côtés.

Pour copie : LAURIER.

Bordeaux, le 16 janvier.

Intérieur à Prêts.

Hier, l'armée du général Bourbaki s'est battue toute la journée; elle a occupé Montbéliard sans le château, Vyons, Tavey, Byans, Coisevaux, Couthenans et Chagey.

Malgré le mauvais temps et le trouble apporté par ces attaques, la retraite ordonnée continue sans abandon de matériel. Nos troupes ont repris Gien, avant-hier.

Dépêches des journaux anglais du 10.

Versailles, 6 janvier.

Hier, les batteries allemandes ont éprouvé quelques pertes, mais on n'en connaît pas le chiffre exact. On assure que l'effet du feu du fort de Montrouge est des plus meurtriers.

Havre, 9 janvier.

Les Allemands ont paru hier, à Fécamp. Ils se sont rendus à bord d'un navire anglais qui était dans le port, et ont été désappointés de voir que sa cargaison consistait en charbon pour un vaisseau de guerre français.

La batterie flottante la Protectrice, en sortant du port du Havre ce matin, a heurté contre la jetée; une voie d'eau s'est déclarée, et le bâtiment a coulé aussitôt.

L'équipage comptant 400 hommes a été sauvé.

Bruxelles, 9 janvier.

Selon des nouvelles reçues du Nord de la France, Bapaume, a été réoccupé par 4,000 Prussiens, et l'armée allemande se concentre pour une bataille prochaine.

Il n'y a pas eu de combat pendant les trois derniers jours.

Dépêche prussienne.

Berlin, 9 janvier.

Le Gouvernement Allemand accordera une juste indemnité pour les navires anglais coulés dans la Seine.

Ils ont été saisis, parce qu'on craignait qu'ils ne servissent aux Français à débarquer des troupes.

Selon la Nouvelle Gazette de Prusse, les ordonnances électorales pour le Reichstag seront publiées dans le cours du mois.

Bordeaux, 14 janvier, 6 heures

50 minutes, soir. Londres, 13. — La Conférence est convoquée pour le 17 janvier.

Un navire de guerre prussien est signalé à Waterford, en Irlande.

Londres, 14. — Le Times dit que l'Angleterre doit faire quelque chose pour mettre fin à la guerre.

« Nous devons prendre l'initiative, ajoute ce Journal, et nous espérons avoir du succès comme étant la principale puissance neutre. »

Tous les journaux anglais insistent pour une médiation et pour connaître l'étendue des demandes prussiennes.

Revue des Journaux

Il n'est pas sans intérêt de constater l'impression produite sur nos journaux de Bordeaux par les nouvelles reçues du théâtre de la guerre.

La France s'occupe surtout de Paris. Elle ne renonce qu'avec douleur à l'illusion que nous partageons tous, lorsqu'on assure que les obus prussiens ne pourraient arriver dans Paris et que le bombardement de notre héroïque capitale ne serait qu'une vaine menace. Toutefois ce désappointement n'affaiblit pas l'indomptable espoir qu'elle fonde sur l'action combinée de toutes les forces de la province appliquées à la défense de Paris.

La Gironde relève ce fait grave qu'au Mans, comme à Orléans, nous devons l'insuccès à une débandade, elle conseille, en conséquence, au gouvernement de n'envoyer au combat que des soldats d'une solidité tout au moins probable.

La Gazette de France se borne à dire que les nouvelles de la Loire sont tristes. En revanche, elle constate que, dans le Nord, le général Faidherbe a tiré le meilleur parti possible de la petite armée qu'il a sous ses ordres. En effet, il a arrêté la marche de Manteuffel dans la Normandie et a protégé efficacement Cherbourg et le Havre.

Le Siècle a la ferme espoir que l'ennemi n'aura pas lieu de se féliciter de la retraite de Chanzy. Et quant au bombardement de Paris, il exprime la conviction que ce crime sera sans profit.

La Liberté estime que la première dépêche de Chanzy exagérât le malheur, et que la seconde dépêche est de nature à nous rassurer. Elle espère que l'armée de la Loire, une fois reconstituée, vaudra effacer

la honte des fuyards qui ont déterminé sa retraite.

Le *Moniteur* insiste sur ce point que la retraite de Chanzy n'est pas une défaite. Il ajoute que notre armée de l'Ouest reste certainement assez imposante pour retenir en face d'elle des forces ennemies considérables, et que cet accident ne doit compromettre notre situation ni dans l'Est, ni sous Paris.

La *Patrie* demande une Assemblée. La *France* demande la fin de la Dictature.

Le *Journal de Bordeaux* reproche aux Français de s'abandonner trop facilement au désespoir et à l'abattement. Il adjure Trochu d'agir et de vaincre.

Le *Courrier de la Gironde*, ajourne, mais n'abandonne pas ses espérances du côté de l'Ouest, et les tourne du côté de l'Est et de Paris.

L'Union est navrée, mais espère encore une revanche prochaine de l'armée de Chanzy.

La *Province*, enfin, après avoir relu les dépêches du Mans, les trouve moins inquiétantes qu'à la première lecture. Pour elle, la retraite de Chanzy, qui a été délibérée et ordonnée par nos généraux, et qui n'a nullement été provoquée par une attaque de Frédéric-Charles, est une de ces péripéties de la guerre, auxquelles il faut être toujours prêt.

Le *Siècle* donne les seuls détails connus sur le bombardement de Paris: Le bombardement des forts du Sud a commencé à Issy, le 5 au matin, avec une violence inouïe, et n'a pas cessé depuis.

LES INFORMATIONS

On lit dans le *New-York-Sun* du 5 décembre: « Le général de Beauregard se trouve parmi les passagers qui viennent de s'embarquer sur la *Ville-de-Paris*, pour Brest. » L'ancien défenseur de la Confédération

sudiste se rend en Europe, suivant une invitation que lui a faite le Gouvernement de la défense nationale de France. On lui a offert le commandement d'un corps d'armée, et il l'a accepté. Il se rend à son poste. Tout le monde sait combien ce général s'est illustré durant la guerre de sécession aux Etats-Unis. On sait également que M. de Beauregard est un créole d'origine française.

— La reine Augusta était au théâtre à Berlin, quand elle reçut la dépêche annonçant l'occupation du plateau d'Avron par les Prussiens.

Elle crut faire plaisir au public en lisant cette dépêche; mais au lieu d'applaudissements auxquels elle s'attendait, les mots de: la paix! la paix! furent les seuls qui résonnèrent dans la salle.

— On lit dans les *Dernières nouvelles de la France* d'aujourd'hui: L'évacuation du Mans aurait été, assurément, la conséquence du mouvement indiqué par les dépêches d'hier.

— On assure qu'un ballon a opéré sa descente à Mortagne.

Le correspondant du *Times* ne sait que penser du silence subit des forts de Nogent et de Rosny. Il écrit le 2 janvier du quartier général de Versailles:

« Le jour de l'an est passé. Pas de paix, pas de bombardement. Mais on apporte ici un événement fort étrange. Les forts de Nogent et de Rosny sont fermés. Les canons en sont retirés, les embrasures en sont masquées. Toute l'intelligence du cabinet militaire est confondue.

« Qu'est-ce que cela peut signifier! Les uns pensent que c'est l'aveu manifeste que les Français ne veulent pas affronter les bombes; ils s'en sont donné à leur aise pendant longtemps, et maintenant que quelques batteries allemandes se mettent de la partie ils refusent de continuer le jeu. Les autres jugent les Français d'une façon plus sérieuse, et cherchent à découvrir quelque piège caché. Le comte de Moltke et le général Blumenthal eux-mêmes sont dérouterés.

« Peut-être se propose-t-on de faire sauter par l'explosion de mines, les Prussiens et les Saxons, s'ils essayent de s'emparer des forts? Personne ne le sait: et courir le risque de tâcher de trouver le mot de l'énigme pourrait coûter fort cher. »

Les Parisiens prennent la chose gaiement. Ils sont curieux, mais non effrayés: « l'empereur d'Allemagne, disent-ils, ne fait pas ses frais. »

Le Mont-Valérien et Saint-Denis sont les seuls forts qui n'aient pas encore été attaqués.

Les obus de Châtillon arrivent dans le jardin du Luxembourg.

Chronique locale

Par décret du 12 janvier, M. Périer, procureur de la République à Gourdon, est nommé substitut de la République, près le tribunal de première instance de Bordeaux.

Aux termes d'un décret publié par le *Bulletin officiel*, pendant la durée de la guerre, et jusqu'à ce qu'il en soit décidé autrement, les préfets nommeront directement aux emplois du service de santé des gardes nationales sédentaires.

Ils nommeront les majors, adjoints-majors, ainsi que les rapporteurs, rapporteurs-adjoints, secrétaires et secrétaires-adjoints des jurys de révision.

Le Ministre de l'intérieur, adresse à MM. les préfets une circulaire dans laquelle il s'exprime ainsi:

« On me signale un nombre excessif de mobilisés célibataires détachés dans certains bureaux. Le gouvernement désire que ces choix soient surtout faits parmi les réformés célibataires ou parmi les mariés. »

Une circulaire ministérielle, adressée aux préfets et généraux commandant les divisions, leur fait connaître qu'elles sont les lignes d'évacuation dont ils auront à faire usage pour les militaires malades ou blessés provenant des armées qui opèrent en dehors de Paris.

Ces lignes sont au nombre de sept. La quatrième est ainsi désignée: 4^e Ligne d'Orléans à Perpignan et Tarbes par Agen et Toulouse.

Orléans, Vierzon, Selles, Surcher, Saint-Aignan, Bourges, Montluçon, Commeny, Guéret, Issoudun, Châteauroux, Limoges, Périgueux, Mussidan, Brive, Gramat, Figeac, Rodez, Albi, Castres, Gaillac, Toulouse, Castelnaudary, Carcassonne, Narbonne, Perpignan, Prades, Amélie les-Bains, Pamiers, Foix, Muret, Saint-Girons, Montauban, Moissac, Cahors, Agen, Lectoure, Auch, Mirande, Tarbes.

M. le docteur Gallard est nommé inspecteur de cette ligne.

Engagements volontaires.

D'après des lettres dignes de foi venues à Périgueux, la peste bovine aurait éclaté dans les départements du Loiret et de l'Indre, peut-être même dans d'autres situés auprès le long de la Loire. Nous appelons sur ce fait, l'attention du gouvernement. Il est urgent de prendre des précautions sérieuses pour arrêter la marche de ce redoutable fléau.

Bordeaux, le 14 janvier.

CIRCULAIRE

du Ministre de la guerre à MM. les Préfets.

Les engagements volontaires sont autorisés pour tous les corps des armées de terre et de mer dans les conditions prescrites par la loi et les règlements en vigueur.

Sont seules exceptées de cette disposition les compagnies d'ouvriers d'artillerie, de canonniers artificiers, d'ouvriers du génie et d'ouvriers constructeurs des équipages militaires. La 13^e section d'ouvriers militaires d'administration, la section des commis aux écritures des bureaux de l'intendance et les sections d'infirmiers militaires. Les engagés militaires pour la cavalerie

devront justifier qu'ils ont l'habitude du cheval.

AVIS AU PUBLIC

Un décret du 11 janvier, réduit de 50 à 20 centimes, la taxe pour chaque mot des dépêches privées transportées à Paris, par pigeons-voyageurs. Cette mesure a été prise à la suite d'améliorations apportées dans les procédés de reproduction des dépêches et permettent d'espérer que ces sortes de télégrammes parviendront avec moins de difficulté que précédemment.

Une circulaire du Ministre de la Guerre, prescrit le versement immédiat sur les magasins centraux les plus à proximité, de tous les effets militaires susceptibles d'être remis en service, et qui ont été laissés par des hommes décédés ou autres, dans les hospices civils et militaires, et dans les ambulances particulières.

Les particuliers détenteurs d'effets de cette nature sont tenus d'en faire sans aucun retard le dépôt par l'intermédiaire de la gendarmerie, à l'intendance du chef-lieu du département.

Le cas échéant, les Intendants se concerteraient avec l'autorité civile pour faire faire des perquisitions au domicile de toute personne qui serait soupçonnée de conserver intentionnellement des effets.

5^e Souscription pour les Ambulances du département du Lot, et pour les prisonniers français.

- MM. Le cercle de l'union 400 »
Mme Napias (Pour les prisonniers). 12 »
Mme de Rénéville, et Mlle de Flaujac 8 »
Mlle Satoul 5 »
Mlle Françoise Gélis 1 »
Victor Depeyre, juge 40 »
Henri de Laromiguière juge 30 »
d'Heilyot 20 »
Mlle d'Armaignac 10 »
Mme d'Armaignac 20 »
le docteur Clary 20 »
Mme Calmels 5 »
Mme de Sevin (pour les blessés) 5 »
Mlle Olié 4 »
Pourselié 5 »
Mme Lachaume 5 »
Mme Agard mère 2 »
Mme Carhonnol 2 »
Cieutat, Substitut 5 »
Corse 1 »
Mme Blanc 2 »
Mme Anne veuve Sor 1 »
Calmon 3 »
portier de M. d'Heilyot 1 »
La fille de la Valétoune 1 »
Caillaud 1 »
Traboulié 2 »
Plusieurs anonymes 20 »
Mme de Gouttes 10 »
Mme Bourdin 20 »
Mme Lescale 5 »
Combarnac 20 »
de Molènes, rédacteur de l'Indépendant 10 »
Mercié 10 »
Melle Salgues 10 »
L'abbé Labrunie 5 »
Alazard 5 »
Calmon limonadier 5 »
Conté marchand 5 »
Mme Berton 5 »
Cantarel 5 »
Valéri 2 »
Mme Brugié 2 »
Valéri limonadier 2 »
Denégre 2 »
Félix Prat 2 »
Bouyssou 4 »
Lagnarrigue 1 »
Bonnet 1 »
Armand Aubergiste 1 »
Mlle Louise Hébrard 1 »
Cluzel 1 »
Capy 1 »
Rodolose boulanger 60 »
Périer professeur 7 50 »
Mlle Gélis épicière 50 »
Delsol boulanger 50 »
Costes 25 »
Gonésil 25 »

Table with 2 columns: Name and Amount. Capmas 20, Miquel limonadier 50, Total des listes précédentes 2,062 10, Total 2,835 40.

LYCÉE DE CAHORS

Table of exam results for Lycée de Cahors. Columns: Compositions du 19 au 24 décem. 1870, Mathématiques élémentaires, Mathématiques préparatoires, Rhétorique, etc.

Dernières nouvelles

Le ballon monté Général Faidherbe est descendu aujourd'hui à St-Avit de Souleignes. Il apporte des nouvelles de Paris du 12 au soir. Le général Faidherbe a quitté Paris, le 13, à 2 h. 1/2 du matin. Les nouvelles de Paris sont bonnes. Les forts sont intacts. Le bombardement continue.

Le Journal officiel du 12 Janvier publie une note portant que tout Français atteint par les bombes prussiennes sera assimilé au soldat frappé par l'ennemi. De même les familles de ceux qui ont péri ainsi seront assimilées aux familles des soldats tués sur les champs de bataille.

Hier matin un parlementaire français s'est avancé vers les lignes prussiennes, porteur d'un message du général Trochu pour le comte de Moltke, et l'informant que tous les prisonniers prussiens avaient été transportés dans les hôpitaux et hospices de Paris qui ont été, on le sait, impitoyablement bombardés durant ces dernières nuits.

M. Duportal est remplacé à la préfecture de la Haute-Garonne par M. Lefranc.

La France Nouvelle, journal républicain de Toulouse, annonçant la même nouvelle, ajoute:

« Nous l'avions prédit à M. Duportal. « On ne blesse pas en vain l'opinion publique, le sentiment d'une population entière. »

La protestation du Gouvernement de la Défense nationale contre le bombardement de Paris a été affichée dans toutes les communes de nos départements. Les dépêches des préfets et des sous-préfets de la République constatent que partout, cette protestation a soulevé contre les envahisseurs une explosion de colère et d'indignation, surexcité le patriotisme de nos populations et fortifié leur résolution de résister à outrance.

(Correspondance Havas.)

Pour tous les extraits et articles non signés A. Layton

LIBRAIRIE UNIVERSELLE

J. - U. CALMETTE A CAHORS.

JOLIE PHOTOGRAPHIE DE

L. GAMBETTA

ET DE TOUS LES MEMBRES DE LA DÉFENSE NATIONALE A quinze centimes.

1 fr de 50 centimes par douzaine. — (Franco par la poste).

La Guerre, tactique des trois armes, infanterie, cavalerie et artillerie, par L. Besançon, officier supérieur en retraite, 1 volume orné de 18 planches, 1 franc. — (Franco par la poste).

Théories. — Atlas de la Défense nationale. — Brochures politiques.

RIVIÈRE

TAPISSIER

Galerie Fontenille.

M. RIVIÈRE prévient ses nombreux clients, qu'en l'absence de ses deux fils partis pour le camp de Bordeaux, M. Adrien Remy tapissier, son filleul, s'est mis à sa disposition pour satisfaire à toutes les commandes.

M. RIVIÈRE a toujours le dépôt de l'extrait de Viande Liebig.

MANUFACTURE DE CIERGES, CHANDELLES & BOUGIES

Cires jaunes et blanches

Blanchisserie des Cires et Fonderie des Suifs

CIERGES pour 4^e COMMUNION

EMILE VARGUES

rue du Roc,

A GOURDON

Avis à MM. les Curés.

Les débris de cierges sont pris en échange à des prix avantageux. -- Prix modérés. -- FABRICATION SUPERIEURE

ALTERATIONS DU TEINT LE LAIT ANTEPHELIQUE pur ou mêlé d'eau (il y a une instruction) enlève masque de grosseur, taches de rousseur, lentilles, grappes les feux, rougeurs, boutons, efflorescences, etc. — conserve la peau du visage saine et transparente. Paris, CANDES et C^e, boulevard St-Denis, 2; Cahors, à la pharmacie Vinel. Se défier des imitations FLACON.